

2018

RAPPORT MORAL





Edito	p.4
01. Obtenir des pouvoirs publics qu'ils passent des promesses aux actions... p.8	
- Le suivi des engagements	p.9
- L'évaluation des instruments anticorruption	p.11
02. Unir nos forces contre la corruption	p.14
- Avec nos sections soeurs	p.15
- Avec les journalistes d'investigation et la société civile	p.17
03. Accompagner tous les acteurs vers plus d'intégrité et de transparence p.20	
- Accompagner les entreprises.....	p.21
- Accompagner les collectivités territoriales	p.24
-Epauler les citoyens, avec la clinique du droit	p.27
04. Sensibiliser les générations futures à l'éthique et à la transparence	p.28
- Grâce à des outils en ligne	p.29
- Grâce à un programme enseignement supérieur en plein essor.....	p.31
- Grâce à des formations, des conférences, des interventions en France et à l'étranger.....	p.33
05. Notre mouvement	p. 34
-Un réseau mondial connecté.....	p.35
- Quelques exemples de notre engagement et de nos succès à l'international	p.38
- Une section française mobilisée.....	p.39
06. Nos soutiens	p.42



Chers adhérents, chers amis,

2018 fut une année riche en évènements pour notre mouvement et notre section. Nous avons en effet célébré en 2018 les 25 ans de Transparency International et lancé à Transparency France de nouveaux projets importants.

Il y a 25 ans déjà quelques personnes courageuses se rassemblaient autour d'une idée qui relevait alors de l'utopie : créer un mouvement mondial ayant une vision unique : un monde sans corruption. Aujourd'hui, 120 sections à travers le monde, des milliers d'adhérents, des centaines de partenaires - entreprises, collectivités,

associations, fédérations professionnelles - témoignent du succès de l'entreprise et de sa dynamique. Ils sont de plus en plus nombreux à rejoindre notre combat contre la corruption. De nombreuses victoires montrent une vraie prise de conscience, mais nous savons qu'il reste beaucoup à faire, et c'est la raison pour laquelle

nous continuons : sans relâche, avec passion.

Nous avons donc célébré collectivement ces avancées concrètes et notre 25e anniversaire lors de l'assemblée générale de Transparency International qui s'est tenue à Copenhague du 22 au 24 octobre 2018 et lors de l'IACC, la conférence internationale contre la corruption qui a suivi. Les tables rondes, sessions d'échanges et débats ont montré la vitalité de notre mouvement et sa volonté de s'inscrire dans une dynamique stratégique, avec le lancement de la réflexion « Vision 2030 ». Nous n'avons pas pour autant oublié les dangers et les difficultés auxquels sont confrontés sur le terrain certains militants, journalistes ou lanceurs d'alertes et nous avons tous rendu hommage, à l'occasion de la remise des prix anti-corruption, à la mémoire de la journaliste maltaise Daphne Caruana Galizia et à la militante espagnole Ana Garrido Ramos. Année importante pour le Mouvement, 2018 marque aussi un moment



Assemblée Générale de Transparency International, Copenhague, octobre 2018.

fort dans l'histoire de la section française. Plusieurs événements importants viennent en effet donner un nouvel élan à notre volonté d'accompagner toutes celles et ceux qui aspirent à un monde plus intègre et de lutter plus efficacement contre la grande corruption.

CREATION DE LA MAISON DES LANCEURS D'ALERTE

Pour la première fois dans le monde, un collectif de 17 associations et syndicats a lancé en novembre 2018 une Maison des Lanceurs d'Alerte (MLA), à l'initiative de Transparency France et Sciences Citoyennes qui pilotent ce projet inédit. La MLA sera un lieu d'accueil et de soutien (juridique, technique, psychologique, financier) pour les lanceurs d'alerte.

Marc-André Feffer et Jacques Testart, Présidents respectifs des deux organisations, ont ainsi inauguré la Maison, aux côtés de lanceurs d'alerte que nous avons soutenus par le passé, comme Antoine Deltour, d'avocats engagés et des nombreuses associations présentes.

La soirée était émouvante et s'est conclue par l'élection des 5 administrateurs individuels qui siègeront au conseil d'administration de la MLA aux côtés des associations fondatrices dont vous pourrez retrouver la liste ci-dessous. Il s'agit de trois lanceurs d'alertes, Antoine Deltour, Laura Pfeiffer et Céline Boussié ainsi que de Laurent Maudit (cofondateur de Mediapart) et Jérôme Karsenti (avocat). Transparency

France qui siège au conseil d'administration contribuera à leurs côtés à orienter et réaliser la vision de cette Maison dont l'activité débute en 2019. Ce projet s'inscrit dans la continuité du travail fondamental de Transparency France pour protéger celles et ceux qui agissent dans l'intérêt de tous : du point de vue légal avec un plaidoyer qui a conduit à l'adoption en 2016 d'une loi globale de protection des lanceurs d'alerte (loi Sapin 2) et, début 2019, d'une directive européenne, mais aussi grâce au soutien juridique et moral que propose notre Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC) depuis 2014.

Les fondateurs de la MLA : Anticor, ATTAC, Bloom, CFDT Cadres, CRIIGEN, GISTI, Greenpeace France, Nothing2hide, Pacte civique, PPLAAF, Réseau environnement santé, Sciences citoyennes, Sherpa, Solidaires, Syndicat national des journalistes, Transparency international France, Ugict CGT.



MISE EN PLACE DU FORUM DES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES

Deuxième temps fort dans la vie de notre association : le lancement de notre Forum des Collectivités Engagées manifestant notre volonté, sur le long terme, d'accompagner les acteurs publics locaux. Nous avons en effet proposé en 2018 aux collectivités locales qui souhaitent développer leur réflexion et leur action en faveur de l'intégrité et de la transparence de rejoindre un forum animé par Transparency France.

Nous avons déjà, par le passé, publié des chartes éthiques, des guides pratiques ou encore dispensé des formations destinées aux élus et agents publics. Grâce à ce Forum, nous accompagnerons de manière plus structurée et régulière ces acteurs essentiels de notre vie démocratique locale. Avec 6 collectivités pionnières fin 2018, nous avons d'ores et déjà convenu d'un programme de travail substantiel : de la prévention des conflits d'intérêts, à la protection des lanceurs d'alerte, à l'Open Data et la démocratie participative, les sujets de discussion et d'échange de bonnes pratiques ne manqueront pas. Nous espérons qu'à terme, cette impulsion nouvelle saura inspirer les dynamiques locales et contribuer à diffuser une culture de l'intégrité et de la transparence auprès de toutes celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour le bien public et l'intérêt général.

PLAIDOYER POUR LA RESTITUTION DES AVOIRS

Troisième temps fort de l'année pour notre association : la poursuite d'un plaidoyer actif auprès des pouvoirs publics pour la mise en place, en France, d'une législation permettant la restitution aux populations spoliées des avoirs issus de la grande corruption et confisqués par la justice française. Comme vous le savez, la loi française actuelle prévoit que les sommes issues de la confiscation retournent au budget général de l'Etat, ce qui n'est pas acceptable.

Nous avons donc organisé un colloque sur ce thème à l'Assemblée nationale dès novembre 2017 pour sensibiliser les pouvoirs publics et nous nous étions donnés pour objectif en 2018 de faire inscrire une proposition de loi sur ce sujet. Grâce à la coopération active du Sénateur JP Sueur, vice-Président de la commission des lois du Sénat et du groupe socialiste du Sénat, une proposition de loi a pu être déposée. Elle a été examinée et adoptée par le Sénat en mai 2019. Une étape essentielle a été franchie et nous espérons bien transformer l'essai par l'adoption d'une loi en 2019 !

Bien entendu, votre association a été présente sur de nombreux autres dossiers que je ne pourrai tous mentionner et dont vous trouverez une description plus détaillée dans le corps de ce rapport.

Je citerai simplement notre plaidoyer en faveur de la suppression du verrou de Bercy ainsi que

nos efforts pour éviter que la loi sur le secret des affaires ne vienne remettre en cause les dispositions protectrices des lanceurs d'alerte. Je relèverai également l'effort important de l'association en matière de formation et d'information. Ainsi avons-nous publié pas moins de trois guides pratiques en 2018 : guide des conflits d'intérêt, guide de l' élu local, guide pratique du lanceur d'alerte.

C'est l'occasion pour moi de remercier tout particulièrement nos membres, bénévoles, qui ont très largement contribué à la rédaction de ces guides et à nos sessions de formation. Mes remerciements vont aussi, bien sûr, à l'équipe de Transparency France, qui a fourni un travail considérable au service de l'association, avec de beaux résultats.

Je souhaiterais remercier tout particulièrement Laurène Bounaud, notre déléguée générale, qui va partir prochainement vers de nouveaux horizons professionnels, pour sa compétence, son engagement au service de l'association et pour la dynamique qu'elle lui a insufflée.

Au nom de notre Conseil d'administration, que je remercie également pour son soutien et son engagement permanent, je terminerai cet avant-propos en vous assurant de notre mobilisation toujours renouvelée au service de l'association ainsi que de notre volonté de poursuivre activement en 2019 notre combat en faveur d'une société plus intègre et plus transparente.

Marc-André FEFFER
Président



01

OBTENIR DES POUVOIRS
PUBLICS QU'ILS PASSENT
DES PROMESSES AUX
ACTIONS

SÀ CHAQUE RENCONTRE INTERNATIONALE, À CHAQUE SOMMET MONDIAL, DES ENGAGEMENTS DE HAUT NIVEAU SONT PRIS, IL EST DÉSORMAIS INDISPENSABLE DE PASSER DES PROMESSES AUX ACTIONS ET DE S'ASSURER QUE LES MESURES MISES EN ŒUVRE SONT VÉRITABLEMENT EFFICACES. C'EST, AU NIVEAU INTERNATIONAL COMME EN FRANCE, UNE PRIORITÉ DE NOTRE MOUVEMENT.

Nous l'avons vu tout au long de l'année 2018 : le thème de la corruption a continué de faire la une des journaux. Il a mis fin à des carrières politiques et a incité les citoyens à se mobiliser en faveur d'une plus grande transparence contre la concentration du pouvoir et de l'argent dans les mains d'une poignée de responsables. Le mouvement est mondial et la prise de conscience s'est accélérée. En janvier, le thème de la rencontre de l'Union africaine était « Vaincre la corruption : un chemin durable vers la transformation de l'Afrique », tendance qui s'est poursuivie à Paris à l'OCDE en mars, à Lima en avril où le Sommet des Amériques portait sur « La gouvernance démocratique contre la corruption », au Sommet mondial d'un Partenariat pour un Gouvernement Ouvert en Géorgie en juillet, à la Conférence internationale contre la corruption (IACC) au Danemark en octobre et enfin au G20 fin 2018 en Argentine. Notre mouvement ne peut toutefois se contenter d'engagements de haut niveau et veille à ce que ces promesses soient traduites en actes.

LE SUIVI DES ENGAGEMENTS

En France, «Renouveler la démocratie», 1 an après : peut mieux faire !

En 2017, Transparency International France s'est efforcé de mettre la transparence et l'éthique à l'agenda des campagnes présidentielle et législatives. Nous avons alors demandé aux candidats de s'engager sur [onze recommandations](#) prioritaires en matière d'éthique et de transparence de la vie publique. De même, nous avons demandé aux candidats aux législatives de s'engager en faveur de [six recommandations](#) pour un Parlement exemplaire.

Tout au long du mandat, Transparency International France effectue un suivi à la loupe, pointant les manquements et

saluant les avancées en la matière. Un an après le premier tour de l'élection présidentielle, Transparency International France a publié en mai 2018 un premier rapport d'étape du quinquennat d'Emmanuel Macron sur la base de ces recommandations. Verdict : « Mitigé ! ».

Malgré des avancées à l'été 2017, certaines réformes prioritaires ne sont pas engagées en 2018 - financement de la vie politique - et des renoncements, voire des reculs, ont été enregistrés - notamment sur la régulation du lobbying ou du casier judiciaire vierge. Nous avons alors appelé le gouvernement à mettre en œuvre rapidement certaines réformes nécessaires : le non-cumul dans le temps des mandats, l'indépendance de la justice, le financement de la vie politique, et à poursuivre les efforts pour un Parlement plus exemplaire.

« Il va falloir transformer l'essai. Le quinquennat a démarré très fort, avec la loi rétablissant la confiance dans la vie politique, votée à l'automne 2017. Mais nous avons l'impression que des mesures n'ont pas été prises et que le soufflé est un peu retombé »

Marc-André Feffer,

Président de Transparency International France, présentant le [rapport](#).

En France et à l'international : Evasion fiscale, la lente progression vers la fin de l'opacité des bénéficiaires effectifs des trusts

Deux ans après la révélation du scandale d'évasion fiscale des Panama Papers qui a mis au jour un vaste système de sociétés écrans facilitant la corruption et la criminalité financière, Transparency International France avait salué les mesures prises par la France pour assurer une plus grande transparence sur les bénéficiaires effectifs, c'est-à-dire l'identité des ultimes propriétaires, une fois levée l'opacité de tous les écrans successifs derrière lesquels ils se dissimulent (beneficial ownership).

Dans un rapport publié en avril 2018, Transparency International avait évalué les [promesses du G20 de 2014](#) pour mettre fin au secret entourant la propriété et le contrôle des entités juridiques utilisées pour faciliter la corruption au niveau mondial. Il en ressort que la France, au même titre que l'Allemagne et l'Italie ont connu des améliorations notables depuis leur [dernière évaluation en 2015](#). Les progrès reflétés dans leurs scores l'ont été en grande partie grâce à l'adoption de registres centraux des bénéficiaires effectifs. Toutefois, les gouvernements des plus grandes économies du monde agissent encore trop lentement pour garantir que les citoyens et les autorités compétentes puissent disposer des informations nécessaires à la connaissance de l'identité des entreprises

« Les dirigeants des pays du G20 doivent accélérer le rythme. Le simple fait de pouvoir identifier la personne physique qui est l'ultime propriétaire d'une entité devrait être une étape évidente vers la prévention des abus du système financier par les corrompus. Les pays du G20 doivent prendre un tournant : veulent-ils être en peloton de tête ou rester à la traîne ? »

Delia Ferreira Rubio,
Présidente de Transparency International

qui opèrent à l'intérieur de leurs frontières. Onze pays du G20 disposent de cadres juridiques « faibles » ou « moyens » pour garantir la transparence des bénéficiaires effectifs. Dix pays du G20 et deux « pays invités » disposent de cadres juridiques « très faibles » lorsqu'il s'agit de fournir un accès à toute information sur les bénéficiaires effectifs aux autorités compétentes (forces de l'ordre, autorités fiscales et services

de renseignements financiers). Nous ne manquons pas d'exemples sur la manière dont le secret financier facilite la corruption transfrontalière. Les progrès doivent être plus rapides pour l'ensemble des pays du G20, qui doivent montrer la voie.

L'ÉVALUATION DES INSTRUMENTS ANTICORRUPTION

Lutter contre les pots-de-vin à l'international : les solutions sont là mais peu mises en œuvre !

Dans son [édition 2018 de son rapport «Exporter la corruption»](#), Transparency International France a évalué 44 pays, dont la France, en fonction de leur mise en œuvre effective de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption et les pots-de-vin. Le constat est amer : la plupart des grands pays exportateurs ne sanctionnent pas les multinationales qui versent des pots-de-vin à l'étranger. La convention de l'OCDE exige des pays signataires que la corruption d'agents publics étrangers soit considérée comme une infraction pénale et que des mesures soient mises en place pour lutter contre. Transparency International a donc collecté les données disponibles sur la mise en œuvre des mesures de lutte contre la corruption par les pays concernés au cours des quatre dernières années, en fonction de leur part dans les exportations internationales ; l'ONG les a classés dans quatre catégories: Mise en œuvre « Effective », « Modérée », « Limitée » et « Sommaire ou inexistante ». (Voir schéma ci-dessous). Les pays évalués sont à l'origine de plus de 80 % des exportations dans le monde.



Infographie extraite du rapport 2018 «Exporter la corruption».

Si cette convention est le premier et le seul instrument international de lutte contre la corruption dans les transactions commerciales internationales, sa seule ratification ne saurait suffire : les mesures qu'elle prévoit et les outils juridiques qu'elle met à disposition doivent être mis en œuvre par les Etats Parties. Notre étude révèle que sur les 44 pays évalués, seuls 11 pays, comptabilisant à eux seuls 30,8% des exportations dans le monde, prennent des sanctions effectives. La France fait partie quant à elle des pays qui prennent des sanctions limitées.

«Il est inacceptable qu'une si grande proportion du commerce international soit l'objet de faits de corruption en toute impunité, déclare Delia Ferreira Rubio, présidente de Transparency International. Les gouvernements ont promis de mettre en œuvre les lois contre la corruption d'agents étrangers conformément aux conventions de l'OCDE et des Nations Unies. Pourtant, bon nombre d'entre eux n'enquêtent même pas sur des cas majeurs de corruption à grande échelle, qui impliquent des entreprises d'État et des personnalités politiques de haut rang. En dernier lieu, ce sont les citoyens des pays concernés qui en payent le prix fort.»

Pour améliorer ce score dans les années à venir, il est indispensable de disposer de données ouvertes et actualisées, de sanctions dissuasives et de mesures de prévention efficaces mais aussi d'améliorer l'entraide judiciaire entre les pays.

La France rattrape-t-elle progressivement son retard dans la lutte anticorruption avec Sapin 2 ?

En 2016, la France s'est dotée d'un cadre législatif qui lui permettait progressivement de rattraper son retard en matière de prévention et de contrôle dans la lutte anticorruption. Notre ONG a largement contribué à l'adoption d'un cadre protecteur pour les lanceurs d'alerte, à l'adoption de mesures de prévention dans la lutte anticorruption pour les principaux acteurs économiques mais également à la mise en œuvre de sanctions efficaces avec la Convention Judiciaire d'Intérêt Public qui met à la disposition des juges un nouvel outil leur permettant de sanctionner efficacement et rapidement les faits de corruption dont les personnes morales seraient auteures.

Les pratiques, à la fois des acteurs économiques, mais également des administrations et des collectivités évoluent indéniablement. Le Parquet National Financier, ou encore l'Agence Française Anticorruption se sont désormais imposés dans le paysage français comme des institutions incontournables et font preuve de leur efficacité. La Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique s'est vue doter de nouvelles fonctions avec la création du registre des représentants d'intérêts et poursuit son travail de sensibilisation et de contrôle des obligations de transparence qui s'imposent dans le cadre de la prévention des conflits d'intérêts et de la promotion d'un lobbying régulé.

Comblent les lacunes de la CJIP : en 2018, 4 Conventions Judiciaires d'Intérêts Publics ont été signées. Si notre ONG s'était prononcée en faveur de la mise en place d'un tel instrument, nous avons également formulé en 2018 nos sérieuses réserves suite à la première convention conclue entre HSBC Private Bank Suisse et le Parquet National Financier en novembre 2017 et avons rappelé que des conditions de recours et de sanctions doivent être respectées¹.

Dépasser les logiques de conformité et donner du sens aux programmes de prévention de la corruption

: depuis le 1er juin 2017, les 1600 plus grandes entreprises françaises (plus de 500 salariés et un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions €) doivent mettre en place un programme de conformité. A la croisée de plusieurs législations récemment adoptées, il est nécessaire à la fois de redonner de la lisibilité sur les mesures à mettre en œuvre, leur donner du sens afin qu'elles soient intégrées par toutes et qu'elles transforment véritablement les façons d'agir en interne, et d'harmoniser les dispositifs. A travers nos formations, nos interventions et nos recommandations, notamment dans le cadre du plan d'action de l'Agence Française Anticorruption, nous avons donc insisté auprès des entreprises sur 3 axes prioritaires : l'engagement au plus haut niveau de l'entreprise, la diffusion d'une culture de l'alerte et l'évaluation régulière des dispositifs en place, afin de s'assurer qu'ils poursuivent bien les objectifs souhaités.

Renforcer les moyens nécessaires aux institutions de contrôle et de sanction.

Il faut à présent s'assurer que ces institutions nouvelles puissent s'inscrire durablement dans le paysage national, en leur donnant les moyens et l'indépendance nécessaires à l'exercice de leurs missions. Or les tribunaux français sont surchargés et manquent de ressources, ralentissant considérablement le traitement des affaires de corruption et certaines autorités se sont vues attribuer de nouvelles missions sans pour autant que leurs moyens soient considérablement renforcés. Par ailleurs, les suspicions sur l'instrumentalisation politique de la justice persisteront tant que la question de l'indépendance des magistrats du ministère public ne sera pas définitivement tranchée. La réforme constitutionnelle annoncée devra aligner les conditions de nomination des magistrats du parquet sur celles des magistrats du siège.

1. <https://transparency-france.org/actu/la-transaction-penale-une-avancee-dans-la-lutte-contre-la-grande-delinquance-economique-et-financiere/>



EXPORTING CORRUPTION

**Progress report 2018:
Assessing enforcement of the
OECD Anti-Bribery Convention**



02

UNIR NOS FORCES CONTRE LA CORRUPTION

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2018, TRANSPARENCY FRANCE A EU À COEUR DE TRAVAILLER EN RÉSEAU POUR RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LE MONDE. DANS LE SUIVI DE LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR L'ALERTE ÉTHIQUE COMME SUR L'AFFAIRE DES BIENS MAL ACQUIS, LA COLLABORATION AVEC LES SECTIONS INTERNATIONALES DE TRANSPARENCY A ÉTÉ PRIMORDIALE. EN FRANCE ÉGALEMENT, TRANSPARENCY A POURSUIVI SON RAPPROCHEMENT AVEC LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE. LA CRÉATION DE LA MAISON DES LANCEURS D'ALERTE PAR UN COLLECTIF DE 17 ASSOCIATIONS ET SYNDICATS A NOTAMMENT ÉTÉ UNE PREMIÈRE DANS LE MONDE DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE.

AVEC NOS SECTIONS SOEURS

Dénoncer les visas dorés

Après la crise de 2008, l'Europe a mis en place des programmes de résidence par investissement (visas dorés) permettant notamment aux pays les plus durement frappés par les mesures d'austérité (Portugal, Grèce, Espagne, Chypre, Malte) d'attirer de nouveaux capitaux et investissements étrangers. La publication du rapport de Transparency International et Global Witness « Dans les eaux troubles des visas dorés » a permis d'interpeller les médias et les pouvoirs publics européens sur les risques posés par la vente de citoyenneté et de résidence et la manière dont ces stratagèmes menacent l'intégrité de l'UE. Il a suscité l'intérêt du service de recherche du Parlement européen (EPRS) lors d'une audition devant la commission spéciale sur la fraude financière et l'évasion fiscale. Les conclusions du rapport ont également été discutées avec les représentants permanents de plusieurs États membres à Bruxelles ainsi qu'avec la Commission européenne.

Transparency France et Transparency Europe ont présenté ces données inédites et demandé aux institutions de l'Union européenne de fixer des standards européens pour :

- Identifier et évaluer régulièrement les risques et menaces que font peser ces programmes afin d'en réduire la portée.
- Améliorer et adapter les règles de lutte anti blanchiment afin qu'elles s'appliquent à tous les intermédiaires concernés.
- Etablir des systèmes de collecte et d'échanges d'informations sur les candidatures, qu'elles soient acceptées ou fassent l'objet d'un refus, ainsi que les investissements réalisés.
- Entamer des poursuites judiciaires contre les États membres dont les programmes pourraient compromettre la sécurité collective de l'UE.

Malgré l'intérêt croissant du public, les informations les plus élémentaires sur les visas dorés sont aujourd'hui encore insuffisantes.

Les visas dorés en chiffres :

- Au cours des dix dernières années, l'UE a accueilli plus de **6 000** nouveaux citoyens et près de **100 000** nouveaux résidents grâce à des systèmes de visas dorés.
- L'Espagne, la Hongrie, la Lettonie, le Portugal et le Royaume-Uni ont octroyé le plus grand nombre de visas dorés - plus de **10 000** chacun - aux investisseurs et à leurs familles. Viennent ensuite la Grèce, Chypre et Malte.
- **Aucun** des pays, à l'exception de l'Autriche et de Malte, ne publie de liste nominative.
- Un visa de résidence peut coûter **250 000** euros en Grèce et en Lettonie, tandis qu'un passeport chypriote peut coûter 2 millions d'euros.
- Les programmes de visas dorés des États membres de l'UE ont attiré environ **25 milliards** d'euros d'investissements directs étrangers dans l'UE au cours de la dernière décennie.

Faire adopter une directive européenne sur l'alerte éthique

Tout au long de l'année 2018, Transparency France a participé activement au suivi de la « proposition de directive du Parlement européen et du Conseil sur la protection des personnes dénonçant les infractions au droit de l'Union » de la Commission européenne. Grâce à la publication de ses analyses et notes de position, sa participation à des auditions au Sénat français ou à la Direction Générale Justice de la Commission européenne, et aux échanges réguliers avec la rapporteure Virginie Rozière, députée européenne, les amendements transmis ont été pris en compte à chaque étape.

En dehors des actions de lobbying classiques, Transparency France a également mobilisé la coordination des ONG françaises en amont du vote, grâce à une pétition commune de 38 ONG en novembre 2018 recueillant près de 25 000 signatures en 3 semaines aboutissant à un vote en faveur de la plupart des avancées demandées. La mobilisation s'est poursuivie et s'est étendue avec nos collègues européens dans les semaines qui ont suivi, avec une lettre à la Ministre de la Justice, une pétition européenne recueillant 250 000 signatures, ainsi qu'une lettre ouverte de 80 ONG à la Présidence et aux Etats membres jusqu'à l'adoption d'un texte reprenant nos recommandations : clarification de la procédure en paliers pour le signalement, clause de non régression pour les pays aux législations plus avancées et principe de réparation intégrale des dommages.



Obtenir la restitution des avoirs illicites aux populations spoliées

En 2017, une étape majeure dans le traitement judiciaire des Biens Mal Acquis était franchie avec une première victoire en première instance devant le Tribunal correctionnel de Paris pour Transparency France et la société civile dans le volet équato-guinéen. La question de la restitution des biens volés aux populations victimes reste toutefois pleine et entière. En l'état de notre législation, rien ne garantit que les biens de Teodorin Obiang, vice-Président de Guinée équatoriale - s'ils devaient être définitivement confisqués par les juridictions françaises - seraient restitués aux populations victimes. En l'état de notre droit, les avoirs confisqués seraient aujourd'hui transférés au budget général du Trésor public français. Pour éviter que cela ne se produise, Transparency France a présenté ses recommandations dans un rapport et à l'occasion d'un premier colloque organisé à l'Assemblée nationale en novembre 2017. Plusieurs rendez-vous ministériels et parlementaires menés en 2018 ont confirmé l'intérêt des décideurs publics pour notre proposition, et ont donné lieu au dépôt d'une première proposition de loi en novembre 2018 par le Sénateur Jean-Pierre Sueur au Sénat.

Invité à présenter ses recommandations dans le cadre de forums internationaux, Transparency France a participé à des conférences internationales et à plusieurs groupes de travail réunissant d'autres sections nationales de Transparency International ainsi que des organisations non gouvernementales tiers.

AVEC LES JOURNALISTES D'INVESTIGATION ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

Un partenariat inédit avec l'OCCRP

A travers le Global Anti Corruption Consortium (GACC), un partenariat inédit entre journalistes et activistes alliant le plaidoyer de Transparency International et le journalisme d'investigation de l'OCCRP pour combattre l'impunité, plusieurs campagnes ont connu des développements remarquables. C'est le cas du scandale sur la diplomatie du caviar², qui avait révélé l'existence d'un système complexe et opaque de blanchiment de fonds azéris. Plus de 16000 transactions, passées pour un montant total de 2,9 milliards de dollars, auraient servi à influencer les activités et les votes de hauts responsables publics siégeant notamment à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE). Transparency International avait interpellé les organes déontologiques de l'APCE, les Hauts responsables du Conseil de l'Europe, jusqu'à la publication en avril 2018 d'une enquête constatant les nombreuses infractions aux codes de conduite éthiques et l'interdiction, en juin 2018, pour 14 anciens membres d'entrer dans les locaux du Conseil de l'Europe.

Lancement de la Maison des Lanceurs d'alerte

Portée par Sciences Citoyennes et Transparency France, l'idée de la Maison des Lanceurs d'Alerte (MLA) remonte à une dizaine d'années et a commencé à se concrétiser en 2014 lorsque près d'une vingtaine d'organisations (associations et syndicats) se sont réunies autour de la nécessité de créer une structure dédiée à l'accompagnement des lanceurs d'alerte et des alertes. Lancée officiellement en novembre 2018, cette structure inédite, fruit de collaborations entre acteurs de la société civile, permettra de mutualiser les moyens, ressources, informations, réseaux et compétences afin de faciliter l'alerte et son traitement tout en protégeant les personnes. Transparency France, membre actif de la Maison des Lanceurs d'Alerte, lui apportera son soutien.

**Irène
Frachon,**
scandale du Mediator

« En tant que lanceuse d'alerte mon objectif est de contribuer ainsi au débat public, constitutif de l'exercice de la démocratie »

2. <https://www.occrp.org/en/azerbaijanilaundromat/>

La Maison des Lanceurs d'Alerte, dite « MLA », accueille tous types d'alertes d'intérêt général et proposera à terme aux lanceurs d'alerte :

- une **aide juridique** pour les informer de leurs droits et obligations et les aider dans leurs démarches,
- un **appui technique** pour sécuriser l'information transmise,
- un **soutien psychologique** si nécessaire,
- un **accompagnement médiatique** s'il est pertinent de rendre publique l'alerte
- une **aide financière** en faisant appel à divers types de contributions : financement participatif, dons, legs, etc.

La Maison des Lanceurs d'Alerte poursuivra le plaidoyer, déjà initié par ses co-fondateurs, afin d'améliorer la législation française et européenne en matière de droit d'alerte. Elle proposera également de former toutes personnes ou structures concernées de près ou de loin par le lancement d'alerte ou son traitement.

Secret des affaires : après une forte mobilisation en 2018 au niveau français, poursuivre l'action au niveau européen

La proposition de loi Secret des affaires, transposition d'une directive européenne débattue au printemps 2018 au Parlement, a mobilisé de nombreuses organisations de la société civile dont Transparency France, pendant plusieurs semaines. Nous avons tour à tour interpellé les parlementaires, le Président et les sages du Conseil constitutionnel pour veiller à préserver les libertés fondamentales et plus particulièrement ne pas mettre à mal le régime de protection des lanceurs d'alerte acquis avec la loi Sapin du 9 décembre 2016.

Notre vigilance portait sur plusieurs points : maintenir la définition, les garanties et les protections acquises par la loi dite Sapin 2, protéger le lanceur d'alerte de bonne foi contre un renversement de la charge de la preuve et prévoir l'indemnisation de la personne injustement mise en cause, et la sanction effective des procédures abusives dites procès-baillons. Malgré quelques « garanties », à ce jour, l'ambiguïté demeure. Conséquence d'une définition trop large et imprécise du secret des affaires : elle fait du secret la règle et des libertés une exception et risque

d'entraîner des formes d'autocensure, bouclier « dissuasif » pour celles et ceux qui soulèveraient des questions d'intérêt public à l'avenir alors que déjà 39% d'entre eux ne parleraient pas par peur des représailles.

Le combat continue à présent au niveau européen, où près d'une dizaine de sections européennes de Transparency demandent conjointement à tous les candidats aux élections européennes de s'engager pour veiller à ce que les dispositions relatives à la protection des lanceurs d'alerte, dans la directive Secret des Affaires et ses transpositions nationales, soient conformes aux principes du Mouvement mondial.

Remise en cause du verrou de Bercy : le statu quo n'était plus tenable !

Mobilisée aux côtés des membres de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires³, Transparency France a été auditionnée à l'Assemblée nationale en mars 2018 dans le cadre d'une mission d'information sur la poursuite des infractions fiscales. Nous avons plaidé pour une remise en cause de l'actuel monopole de l'administration fiscale en matière de poursuite pénale des fraudeurs fiscaux, autrement appelé « verrou de Bercy ». Sur environ 16 000 infractions constatées chaque année, 1 000 dossiers sont transmis à la justice. Considérant que le statu quo allait à l'encontre de trois grands principes qui guident notre action en tant qu'ONG - la transparence (sur les critères et les procédures appliqués), l'égalité de traitement des citoyens (laissant un large pouvoir discrétionnaire à l'administration) ainsi que le bon fonctionnement de la justice - Transparency avait recommandé une évolution vers un système de compétences partagées entre l'administration fiscale et l'administration judiciaire. C'est une victoire pour notre ONG qui a activement défendu cette position tout au long des débats parlementaires, et la fin du « verrou de Bercy » tel qu'il existait avec la promulgation de la loi relative à la fraude fiscale en octobre 2018.

3. <http://www.stopparadisfiscaux.fr/>

SECRET DES AFFAIRES :
LIBERTÉ D'INFORMER MENACÉE



03

ACCOMPAGNER TOUS LES ACTEURS VERS PLUS D'INTÉGRITÉ ET DE TRANSPARENCE

L'ANNÉE 2018 MARQUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS LA MONTÉE EN PUISSANCE DES SUJETS LIÉS À L'ÉTHIQUE. EN MATIÈRE DE LUTTE ANTICORRUPTION, LA LOI SAPIN 2 EST EN VIGUEUR DEPUIS PLUS D'UN AN ET L'AGENCE FRANÇAISE ANTICORRUPTION MULTIPLIE SES CONTRÔLES. ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITÉS DOIVENT TIRER VERS LE HAUT LEUR PROGRAMME ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ. PLUS AVERTIS ET SENSIBILISÉS, LES CITOYENS FONT PREUVE QUANT À EUX D'UNE PLUS GRANDE VIGILANCE. L'ONG CONTRIBUE À DIFFUSER LES CONNAISSANCES ET OUTILS À TOUS LES ACTEURS POUR DÉTECTER, PRÉVENIR ET SANCTIONNER LE CAS ÉCHÉANT LES COMPORTEMENTS NON ÉTHIQUES.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Dépasser la contrainte réglementaire pour basculer dans une véritable culture de l'éthique

Si les pratiques évoluent⁴ et si les acteurs économiques sont amenés à tirer vers le haut leur programme de conformité, il ne s'agit pas pour autant d'empiler les législations et les programmes mais de leur donner une cohérence, une unité et du sens. Transparency France a eu l'occasion de rappeler tout au long de l'année 2018 ce qui constitue les principaux points d'attention selon l'ONG pour garantir une dynamique de progrès sur le long terme :

1/ Le Tone at the top

L'instance dirigeante joue un rôle essentiel pour impulser et diffuser cette culture éthique. Ces exigences doivent être non seulement incarnées, dans la parole et dans les actes, mais des moyens à la hauteur des enjeux doivent être alloués à ceux qui la rendent opérationnelle. Il faut dépasser une culture de la conformité pour aller vers une culture de l'éthique afin de fédérer et engager l'ensemble des collaborateurs dans une démarche commune.

2/ L'alerte éthique

Avec la loi Sapin 2, la France dispose d'une récente législation, globale, équilibrée et très avancée. Elle repose au fond sur deux principes : la défense de l'intérêt général et la proportionnalité. Développer une culture du parler vrai, de l'ouverture est essentielle pour accélérer le mouvement de confiance. Il ne s'agit pas uniquement d'un dispositif réglementaire, il a une fonction sociale très forte : la liberté de dire la vérité est un des piliers de notre démocratie avec l'égalité des droits.

3/ L'évaluation

Afin de rendre opérant ces nouveaux dispositifs, certains acteurs économiques impliquent directement les salariés dans la création d'outils, d'autres veillent à la meilleure articulation entre les différentes obligations réglementaires (RGPD, Sapin 2, Devoir de vigilance). Il est dans tous les cas essentiel de communiquer clairement et de mesurer régulièrement la pertinence et l'efficacité de ce qui est mis en place par l'entreprise à travers des indicateurs clés. Par exemple, pour mesurer l'efficacité des formations dispensées en interne, il ne s'agit pas uniquement d'obtenir un taux d'accomplissement du e-learning de 95%, mais de s'assurer que les collaborateurs formés ont réellement changé leur façon de travailler grâce à cette sensibilisation. De la même manière, l'efficacité d'une hotline pour les lanceurs d'alerte ne peut pas être mesurée uniquement au travers du nombre de signalements reçus. C'est à la croisée de plusieurs facteurs (comme les données d'utilisation, le temps de réponse, l'enquête sur le niveau de confiance des utilisateurs dans le système, etc.) qu'il est possible de vérifier sa pertinence (prévenir, informer et détecter).

Une société cotée sur trois n'a pas encore de ligne d'alerte professionnelle, selon le "Panorama de la Gouvernance 2018 : susciter, piloter, maîtriser les transformations", EY, 2018

4. L'étude : [https://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-panorama-de-la-gouvernance-2018/\\$File/ey-panorama-de-la-gouvernance-2018.pdf](https://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-panorama-de-la-gouvernance-2018/$File/ey-panorama-de-la-gouvernance-2018.pdf)

Les réunions du Forum des Entreprises Engagées

Les membres du Forum des Entreprises Engagées (FEE)⁵ ont participé à 6 réunions thématiques organisées par Transparency France en 2018. Ces réunions se sont succédées selon un rythme d'une réunion tous les deux mois environ et ont permis :

- de partager des expériences et de bonnes pratiques autour des questions d'éthique et de conformité;
- d'identifier des zones de progrès, les difficultés éventuelles au déploiement des mesures et au développement d'une culture interne;
- d'anticiper les enjeux éthiques de demain dans une démarche prospective;
- de jeter les bases de principes éthiques qui ont vocation à inspirer les acteurs du monde économique, grâce à l'adoption de chartes de bonne pratique (sur le lobbying ou sur le sponsoring).

Afin d'enrichir le travail, les échanges et les discussions, des intervenants extérieurs ont partagé leur expertise avec les membres du Forum. Ce fut le cas notamment de Sylvia Schenk, championne olympique et avocate spécialisée dans la conformité et le droit du sport, bénévole auprès du mouvement international depuis plus de 10 ans.

« Le partage d'expérience au sein du Forum est clé pour engager les entreprises vers une gouvernance plus transparente. »

Les formations et les publications

Grâce à ses interventions auprès des directions, COMEX et CODIR, Transparency France a délivré des formations pour des entreprises cotées comme des PME (Pernod Ricard, Maison de Famille, LISI, PARROT, RATP, Toit et Joie, ou encore VERNET) sur l'anticorruption, le lobbying responsable, et l'alerte éthique.

Moins bien armées en matière de prévention de la corruption, PME et ETI sont de plus en plus conduites à adopter une démarche responsable vis-à-vis de leurs clients, en tant que fournisseurs ou dans leurs relations avec les parties prenantes locales et les collectivités territoriales. Grâce à des interventions conjointes, le Global Compact France et Transparency International France ont décrypté le nouveau paysage en matière de conformité et d'éthique qui se dessine pour ces entreprises, exploré les problématiques qui les touchent et proposé des outils pour les accompagner dans leur démarche anticorruption. Un webinar est venu compléter ces interventions.

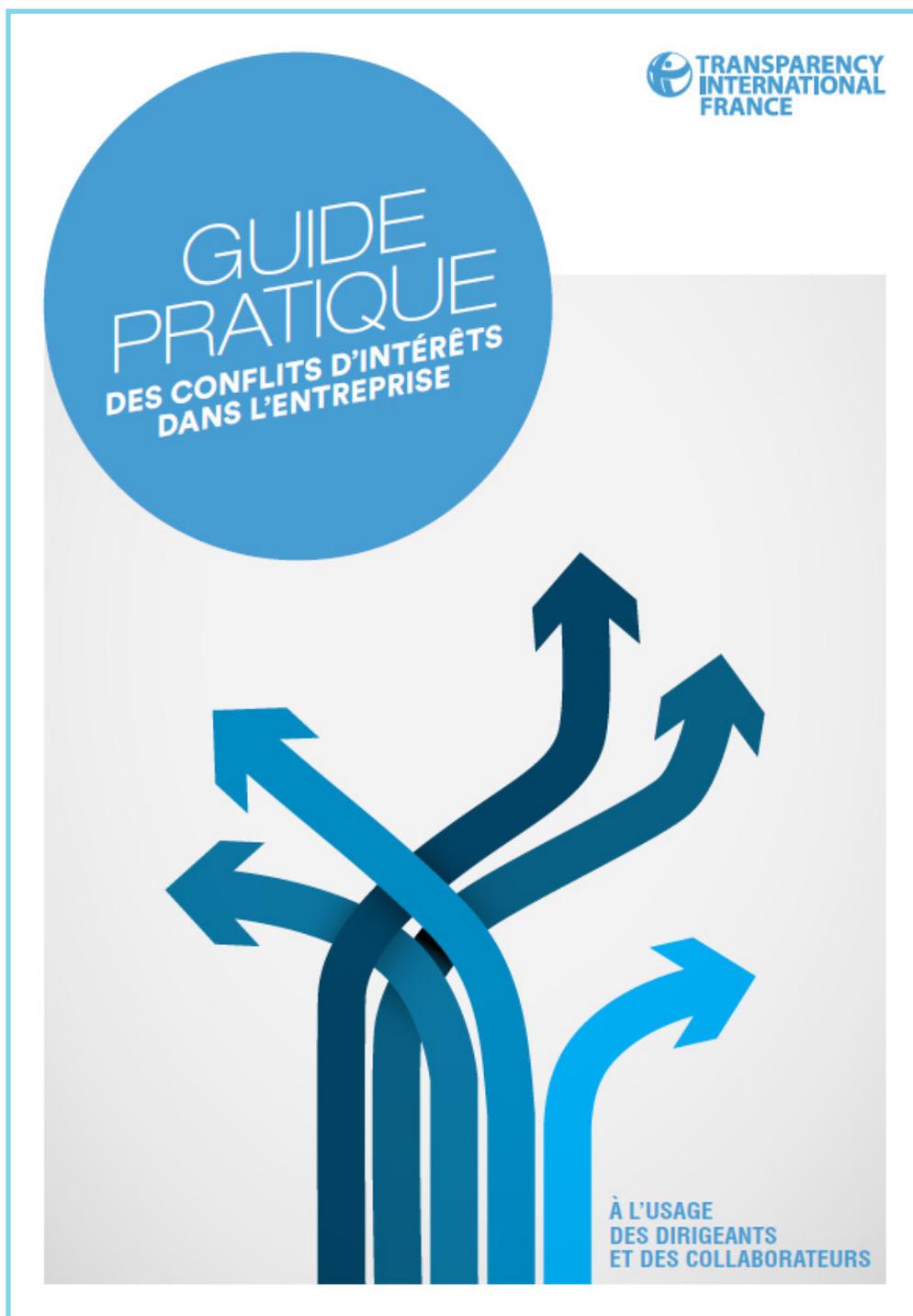
Gratuit et disponible en ligne, Transparency France a également publié un guide pratique⁶ des conflits d'intérêts en entreprise en mai 2018 pour aider dirigeants et collaborateurs à identifier des situations à risques et adopter des mesures préventives. Mal maîtrisées, les situations de conflits d'intérêts peuvent être lourdes de conséquences pour l'entreprise et les personnes concernées. Des mises en situation concrètes permettent d'illustrer la multiplicité des situations auxquelles l'entreprise peut être confrontée et apportent des réponses concrètes au plus proche des réalités de la vie professionnelle.

Laurence Fabre,

Responsable du programme secteur privé et enseignement supérieur.

5. <https://transparency-france.org/forum-entreprises-engagees/>

Le Forum des Entreprises Engagées a été créé en 2015 et se veut un espace d'échange de bonnes pratiques et de dialogue pour les entreprises qui aspirent à l'adoption des meilleurs standards en matière de transparence et d'intégrité.



Publication du Guide Pratique des conflits d'intérêts dans l'entreprise le 5 mai 2018.

6. <https://transparency-france.org/wp-content/uploads/2018/06/GUIDE-CONFLITS-DINT%C3%89R%C3%8ATS-WEB.pdf>

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La France a franchi ces dernières années des étapes décisives en matière d'intégrité et de transparence de la vie publique. Les attentes des citoyens sont de plus en plus fortes sur ces sujets et ce changement de culture ne saurait se faire sans impliquer étroitement les collectivités territoriales, poumons de la vie démocratique.

Transparency France a donc souhaité, en 2018, offrir aux collectivités territoriales qui le souhaitent, un espace de réflexion, d'échange de pratiques et de formations : le

Forum des Collectivités Engagées. Ce Forum se donne pour mission d'accompagner les acteurs publics à faire face aux enjeux émergents au niveau local (Open Data, renouveau démocratique, alerte éthique...), et à la multiplication des zones à risques en matière de probité auxquels ils sont confrontés (conflits d'intérêts, marchés publics...).

Les chiffres de l'agence française anti-corruption

Le rapport d'analyse sur la prévention de la corruption dans le service public local publié par l'AFA en novembre 2018 souligne le pourcentage peu élevé d'entités disposant d'un plan ou de mesures anticorruption à ce jour (7,3% toutes entités confondues). Quant au recueil des alertes, dispositif de création récente, il connaît un déploiement encore modeste (14,3%)⁷.

Un premier groupe de collectivités participe au lancement du Forum

Un premier groupe de Collectivités Territoriales s'est ainsi engagé auprès de Transparency International France pour intégrer le Forum des Collectivités Engagées. Il s'agit des villes de Cannes, Grenoble, Limoges, Paris, Rennes et Toulouse.

A l'occasion du lancement du Forum des Collectivités Engagées en novembre 2018, Transparency a non seulement publié son guide de l'acteur public local mais aussi établi son programme de travail pour l'année 2019. Conçu comme un outil pratique, ce guide dresse un panorama des principales règles à respecter pour prévenir les conflits d'intérêts, lutter contre les atteintes à la probité et favoriser une plus grande transparence de la vie publique. Au-delà du cadre légal, son ambition est également de donner davantage de sens à ces nouvelles dispositions grâce à des recommandations pour aller plus loin et des méthodes d'application concrètes.

En 2019, plusieurs thématiques ont été identifiées et feront l'objet de réunions dédiées : qu'il s'agisse de la protection des lanceurs d'alerte, de la relation avec les habitants et la participation citoyenne ou encore des dispositifs internes de déontologie pour mieux prévenir les conflits d'intérêts, mettre en place un plan de prévention des risques de corruption.

7. https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/afa/Rapport_denquete_service_public_local_0.pdf

**Marc-André
Feffer,**
Président de Transparency International
France, présentant le rapport.

« Il est essentiel de faire émerger une culture déontologique forte au niveau local, et cela passe par un travail en lien étroit avec des collectivités désireuses d'aller plus loin dans la transparence et l'intégrité de la vie publique. »

2019

GUIDE PRATIQUE DE L'ACTEUR PUBLIC LOCAL



Publication du Guide Pratique de l'acteur public local en novembre 2018 (2e édition).

QUELQUES CHIFFRES



841
SIGNALEMENTS
REÇUS DEPUIS 2014



380
ESTIMÉS SÉRIEUX



60
CENTRES
D'ASSISTANCE
JURIDIQUE À TRAVERS
LE MONDE

PLUS DE
200 000
CITOYENS ONT
CONTACTÉ L'ENSEMBLE
DES CENTRES DEPUIS
LEUR CRÉATION EN
2003

ACCOMPAGNER LES CITOYENS, AVEC LA CLINIQUE DU DROIT

Avec sa clinique du droit (CAJAC) créée en 2014, Transparency France s'efforce de donner aux citoyens les moyens de lutter contre la corruption. Utiliser le cadre juridique à disposition ou exercer son droit à l'information peuvent être de puissants outils pour responsabiliser les décideurs, et appeler au changement social. Le Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne contribue à faire de la redevabilité une réalité, en :

1. Améliorant la compréhension de la loi par les citoyens.

Nous nous efforçons de donner aux citoyens les outils nécessaires pour mieux comprendre le système juridique français : publication de fiches d'information pratiques, de guides et mise à disposition d'une permanence téléphonique dédiée pour répondre à leurs demandes.

2. Fournissant un soutien juridique et moral. Les citoyens sont ceux qui supportent directement le fardeau de la corruption. Les répercussions auxquelles ils sont confrontés après avoir rencontré la corruption et décidé d'en parler sont souvent la source d'une grande détresse émotionnelle, d'où la nécessité de leur fournir un soutien moral pour les accompagner tout au long du processus.

3. Donnant des clés pratiques pour agir. Le CAJAC explique comment saisir les autorités appropriées et décrypte les étapes utiles pour déposer une plainte.

Une complémentarité avec la Maison des lanceurs d'alerte

Cette année marque un tournant dans le soutien aux citoyens et particulièrement aux lanceurs d'alerte avec la création de la Maison des Lanceurs d'Alertes (MLA). Avec près de 5 années d'expérience via le CAJAC, Transparency France apporte son soutien, partage son expérience des procédures et de la méthodologie à adopter, et met à la disposition de la MLA des bénévoles afin d'appuyer la montée en puissance de cette nouvelle entité qui ne manquera pas de prendre toute sa place dans le paysage associatif français.

La complémentarité des deux entités participe à l'orientation stratégique donnée au CAJAC, avec une clinique du droit désormais spécialisée sur le champ de la corruption (80 à 90% des signalements reçus) et en mesure d'appuyer les activités de la MLA sur son domaine d'expertise.



04 SENSIBILISER LES GÉNÉRATIONS FUTURES À L'ÉTHIQUE ET À LA TRANSPARENCE

TRANSPARENCY FRANCE A RENFORCÉ TOUT AU LONG DE 2018 SES ACTIONS À L'ATTENTION DES FUTURS PROFESSIONNELS AFIN DE LES SENSIBILISER AUX RISQUES AUXQUELS ILS S'EXPOSENT EN PRENANT PART OU LAISSANT FAIRE DES COMPORTEMENTS NON ÉTHIQUES. MOBILISÉE DANS LES UNIVERSITÉS COMME AUPRÈS DES CITOYENS, VICTIMES OU TÉMOINS DE LA CORRUPTION, L'ONG S'EMPLOIE À RENDRE ACCESSIBLE LA LégISLATION EN LA MATIÈRE, À RENFORCER LA CAPACITÉ DE CEUX ET CELLES QUI SOUHAITENT AGIR, ET À SOUTENIR CONCRÈTEMENT CELLES ET CEUX QUI EN ONT BESOIN.

Conduite dans 55 pays, la 15^{ème} édition de l'étude Ernst & Young publiée en avril 2018 rappelle les enjeux des entreprises en matière de lutte contre la fraude et la corruption. Réalisée auprès de 2 550 collaborateurs de grandes entreprises entre octobre 2017 et février 2018, elle met en lumière des constats préoccupants touchant la jeune génération, puisque 20% des moins de 35 ans seraient prêts à justifier des comportements non éthiques pour gagner ou conserver un contrat en période de crise économique. Diffuser une culture de l'éthique auprès de la nouvelle génération est donc un enjeu majeur pour notre ONG.

GRÂCE À DES OUTILS EN LIGNE

Pour exercer leur vigilance, les citoyens doivent être suffisamment informés et sensibilisés. C'est pourquoi Transparency France contribue à diffuser le plus largement possible les informations essentielles sur les enjeux de corruption et de transparence, grâce à une communication en ligne active, le développement d'outils de visualisation, ou encore grâce à ses nombreuses interventions auprès de différents publics.

Rendre le droit accessible au plus grand nombre : de nouveaux documents pédagogiques

L'association avait initié dès 2017 la rédaction et la mise en ligne de fiches techniques, documents pédagogiques destinés à rendre accessibles des points de droit et répondre aux questions les plus fréquentes que se posent ceux qui nous contactent via notre Centre d'Assistance Juridique. Offrant à la fois des informations "pratiques" afin de rédiger un signalement au Procureur, comprendre ce qu'est un Plan Local d'Urbanisme, contester une décision administrative illégale, ces fiches permettent aussi de mieux comprendre ce qui peut être amené à être considéré comme une infraction au regard de la loi. Fruit d'un partenariat avec les étudiants du Master Ethique des Affaires de Cergy, une dizaine de fiches pratiques ont été rédigées en mai 2018 pour mieux comprendre le délit d'abus de confiance, de trafic d'influence, de corruption, de prise illégale d'intérêt...

Un dictionnaire illustré de la corruption a également été mis en ligne en 2018 et sera progressivement complété. Les visuels ont été réalisés par Pauline Sparfel, artiste peintre, designer produit et bénévole pour Transparency International France. Retrouvez toutes ses illustrations sur <https://transparency-france.org/agir/citoyen/dictionnaire/>.



L'ANTICORRUPTION 2.0

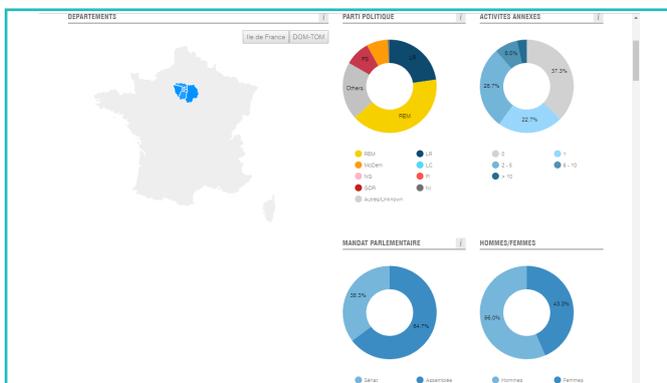
Communiquer en ligne régulièrement et de manière dynamique

En 2018, l'association a poursuivi son travail de sensibilisation auprès du grand public. Newsletters mensuelles, pétition, éclairages réguliers ont permis de décrypter des sujets d'actualité, et de mobiliser les sympathisants sur les axes de plaidoyer de l'association.

Faire évoluer nos outils de datavisualisation : mise à jour d'Integrity Watch

Un Eurobaromètre spécial européen⁸ publié en décembre 2017 a révélé que plus des deux tiers des Européens pensent que la corruption est généralisée dans leur pays. Ce constat touche particulièrement les partis politiques (56%) et les décideurs publics (53%).

Lutter efficacement contre la corruption nécessite non seulement une législation solide, mais également une vigilance de la part de tous les acteurs de la société civile. Pour permettre aux citoyens, acteurs associatifs et journalistes de disposer des moyens et outils nécessaires pour prévenir et détecter la corruption politique, Transparency France a initié en 2018 un projet de mise à jour et de développement de sa plateforme en ligne Integrity Watch. L'accès public croissant à d'importants ensembles de données liés au lobbying, aux intérêts financiers des décideurs publics, au financement des partis politiques, aux bénéficiaires effectifs ou aux marchés publics offre une occasion unique de regrouper et de structurer ces données sur une seule et même plateforme.



<https://www.integritywatch.fr/>



8. <http://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/ResultDoc/download/DocumentKy/81007>

GRÂCE À UN PROGRAMME ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN PLEIN ESSOR

L'enjeu principal de notre Programme Enseignement Supérieur est de sensibiliser aux questions d'intégrité et de transparence les futurs cadres, à la fois du secteur privé et du secteur public. L'action conduite par Transparency International France témoigne de l'espoir et de la confiance que notre organisation place dans les générations futures pour poursuivre les combats pour une plus grande probité du monde des affaires et de la sphère publique.

Pour l'année universitaire 2018-2019, 18 interventions ont été planifiées. Les bénévoles de Transparency France interviennent sur 4 modules (anticorruption, prévention des conflits d'intérêts, alerte éthique et lobbying responsable) qui durent entre 1h30 et 5h. L'ONG a signé des conventions avec près de 6 Établissements d'enseignement supérieur dont 3 nouveaux Établissements pour la seule année 2018 (ESCP Europe, IFPEN, EDHEC Lille, Université Lyon 2, SC Po Saint Germain en Laye et IPAG Business School).

Les 4 modules sont disponibles en français et en anglais. Deux bénévoles ont assuré les traductions en anglais : John Kennedy pour « la lutte contre la corruption » ; Anastasia Savvateeva pour le module « Prévention et gestion des conflits d'intérêts » et le module « Alerte éthique ». La mise à disposition de 2 nouveaux modules en anglais a été un facteur clé de développement et de diversification. De plus, l'arrivée depuis la réunion des membres du 11 septembre de 4 nouveaux bénévoles parfaitement bilingues porte à 6 le nombre d'intervenants en anglais et permet de compléter utilement l'équipe réduite jusque-là à 2 bénévoles. L'équipe de bénévoles compte 14 personnes dont 9 ont rejoint le groupe initial de 5 personnes depuis septembre 2018.

INTERVIEW DE MARIE-NOËLLE GIBON, BÉNÉVOLE DE TRANSPARENCY FRANCE ET COORDINATRICE DU PROGRAMME ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR⁹

Quels sont les bénéfices du déploiement d'un tel programme pour Transparency France et pour ceux qui en bénéficient ?

Transparency travaille depuis 20 ans à plus de transparence, d'intégrité et de probité dans les comportements de ceux qui œuvrent tant dans le domaine public que dans le domaine privé afin d'éradiquer les mauvaises pratiques destructrices de valeur pour une organisation et de confiance pour ses parties prenantes. Prolonger son champ d'action en y intégrant les futurs acteurs de la vie professionnelle via un programme dédié, c'est se donner une chance supplémentaire d'y parvenir. En prenant le problème à la racine.

Pour les étudiants, compléter leurs savoir-faire techniques par des savoir-être comportementaux, c'est se donner l'opportunité de plonger dans le grand bain de la vie active en ayant pleine connaissance des écueils qui peuvent s'y trouver et en sachant comment les éviter. C'est, avant de prendre la mer, avoir entre les mains les instruments de navigation.

Quels sont les modules qui ont le plus de succès ?

Deux modules ont une résonance personnelle forte parmi les étudiants, quelle que soit la filière suivie (Métiers de la représentation, Sciences politiques, Audit et Comptabilité, etc.) ou leur nationalité : la gestion des conflits d'intérêts et la lutte contre la corruption ; 2 thématiques qui relèvent de la sphère du comportement individuel face à une prise de décision : chacun est concerné et tous ont été/sont/seront confrontés un jour ou l'autre à ces problématiques.

Selon vous, à quels enjeux répondent ces formations auprès d'étudiants ? Pourquoi est-ce important ?

L'éventail des pratiques en usage dans le monde des affaires qui leurs sont enseignées lors de ces formations (des pires aux meilleures) leur permettra d'entrer dans le monde du travail en étant capable de qualifier celles de l'organisation qui les accueillent. Faute de quoi, le risque est que, par ignorance, ils reproduisent les comportements observés autour d'eux sans, hélas, se poser de questions.

On parle d'une génération qui ne serait pas aussi sensibilisée qu'on l'espère, est-ce aussi votre constat ?

Cela fait des dizaines d'années que ces questions sont au centre des débats sur l'éthique managériale : a-t-on pour autant éradiqué tout comportement délictueux dans les entreprises ? Que devrait dire la génération Z de ses prédécesseurs ?

Changer les comportements prend du temps, longtemps. Pas de potion magique, un seul remède : l'éducation des jeunes générations avant l'embarquement dans le parcours professionnel.

9. <https://transparency-france.org/page-daccueil/enseignement/>

GRÂCE À DES FORMATIONS, DES CONFÉRENCES, DES INTERVENTIONS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

En France ou à l'étranger, l'équipe de Transparency France participe à la diffusion du savoir sur la lutte anticorruption. De nombreuses interventions ont permis à l'association de partager son expérience et son expertise sur la restitution des avoirs et le contentieux stratégique, sur le rôle des acteurs économiques dans la lutte anticorruption, ou encore sur l'alerte éthique.

Qu'il s'agisse de contentieux stratégique...

En juin 2018, la secrétaire générale de Transparency International Norvège, Guro Slettemark, a organisé la 5ème conférence internationale sur la lutte contre la corruption à Oslo. Devant près de 200 professionnels, ce fut l'occasion de présenter les travaux de Transparency International en France sur le contentieux stratégique, en prenant en exemple l'affaire des Biens Mal Acquis.

D'éthique des affaires...

La conférence de Transparency Espagne des 29 et 30 novembre a marqué le succès du «Projet Intégrité» qui porte sur la bonne gouvernance et la transparence des entreprises. Auprès des collègues de Transparency Suède et Slovénie, nous avons partagé notre expérience et valorisé les bonnes pratiques du Forum des Entreprises Engagées, contribuant ainsi à l'élaboration de leur Guide pratique sur la bonne gouvernance d'entreprise et la prévention de la corruption.

Ou encore d'alerte éthique.

Que ce soit lors du Congrès européen Ethique et Gouvernance organisé en partenariat avec l'OCDE, ou lors de la première édition du Model European Union qui s'est déroulée à Paris du 4 au 7 Septembre à l'Assemblée nationale sous le haut-Patronage de son Président, Transparency France est également intervenu auprès de centaines d'étudiants et jeunes actifs, auprès de nombreuses personnalités et organisations : Michel Sapin (Ministre), Jacques Toubon (Le Défenseur des droits), János Bertok (OCDE), Sandra Cossard (Sherpa) ou encore Xavier Hubert (Engie).



Laurène Bonaud au Model European Union en septembre 2018.



5e conférence internationale sur la lutte contre la corruption à Oslo en juin 2018.



Model European Union, septembre 2018.



05

NOTRE
MOUVEMENT

AVEC PRÈS DE 120 SECTIONS À TRAVERS LE MONDE ET UN SECRÉTARIAT BASÉ À BERLIN, LE RÉSEAU MONDIAL DANS LEQUEL NOTRE SECTION FRANÇAISE S'INSCRIT LUI PERMET DE BÉNÉFICIER DE RELAIS PUISSANTS ET DE PESER SUR L'AGENDA DU G20, DE L'OCDE, OU DE L'ONU, MAIS AUSSI DE FAIRE AVANCER LES CAUSES AU NIVEAU NATIONAL EN S'INSPIRANT DES MEILLEURES PRATIQUES DÉVELOPPÉES AILLEURS. CES NOMBREUSES INTERACTIONS AVEC NOS SECTIONS SŒURS NOUS PERMETTENT DE COORDONNER NOS EFFORTS AUTOUR DE DEUX AXES PRIORITAIRES : LA LUTTE CONTRE LES FLUX FINANCIERS ILLICITES ET LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ POLITIQUE.

UN RESEAU MONDIAL CONNECTÉ

La lutte contre les flux financiers illicites : en dépit de progrès récents, les Paradise Papers sont venus nous rappeler que le système actuel permet encore, à grande échelle, des schémas d'évasion fiscale légaux ou quasi-légaux et de fraude. Notre mouvement se mobilise au niveau international pour :

- renforcer le cadre juridique existant et améliorer la transparence des données
- imposer des règles anti blanchiment efficaces, en particulier dans l'industrie du luxe, les services financiers et l'immobilier,
- développer le reporting public sur les données financières des entreprises et obtenir la création de registres publics des bénéficiaires effectifs.

La promotion de l'intégrité politique : de l'encadrement du lobbying, au financement de la vie politique, du renouvellement des mandats à la prévention des conflits d'intérêts, nous veillons à lutter contre l'impunité, les influences indues, la capture du pouvoir et de la décision publique. Les garde-fous que constituent les autorités et institutions de contrôle, la justice, les ONGs, les journalistes ou encore les lanceurs d'alerte, doivent bénéficier des moyens, de l'indépendance et de la protection nécessaire pour exercer leur rôle de vigie et garantir un bon fonctionnement démocratique.

« La corruption a beaucoup plus de chances de prospérer là où les fondements démocratiques sont faibles et, comme nous l'avons observé dans de nombreux pays, là où les politiciens populistes, peu démocrates, peuvent en abuser à leur avantage. »

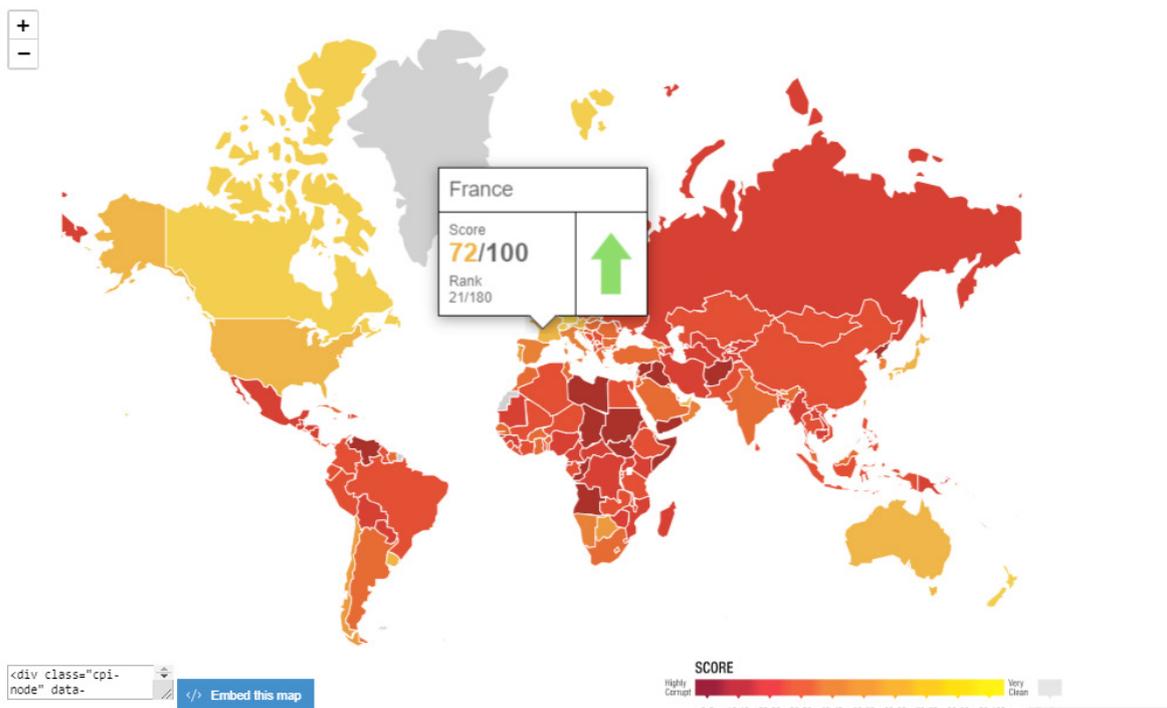
Delia Ferreira Rubio,
Présidente de Transparency International

Si nous travaillons de concert pour dévoiler des schémas de corruption et de fraude de plus en plus complexes, nos efforts sont régulièrement mis à mal dans de nombreux pays, dont certaines grandes démocraties, dévoilant une tendance préoccupante visant à la restriction du champ d'action de la société civile. L'Indice de perception de la corruption 2018 de Transparency International, qui classe 180 pays et territoires selon leurs niveaux perçus de corruption au sein du secteur public, a notamment permis de mettre en lumière les effets de la corruption sur la crise de la démocratie dans le monde.

Illustration de cette tendance, avec un score de 71 points, les États-Unis ont perdu quatre points depuis l'année dernière, sortant de la liste des 20 pays en tête de l'IPC pour la première fois depuis 2011. Ce faible score intervient à un moment où l'on assiste à une érosion des normes éthiques dans les plus hautes sphères du pouvoir. Le Brésil a également chuté de deux points depuis l'année dernière et enregistre un score de 35, qui est aussi son score le plus bas en sept ans.

L'IPC 2018 en chiffres

- Plus de **6 000** clips média publiés sur des supports imprimés et en ligne.
- Plus de **1,1 million** de vues globales du site web, dont **500 000** vues sur la page de l'IPC.
- Près de **6 millions** d'impressions de notre contenu sur les médias sociaux.
- Notre hashtag, #CPI2018, a reçu plus de **77 millions** d'impressions.
- De nombreux médias internationaux ont communiqué sur l'IPC : Bloomberg, Reuters, Associated Press, AFP, Service mondial de la BBC, Time Magazine, CNN, Euronews et The Guardian.



Pour progresser réellement dans la lutte contre la corruption et consolider les fondements démocratiques nécessaires au combat mené, Transparency International a appelé tous les gouvernements à :

- Renforcer les institutions chargées de maintenir l'équilibre des pouvoirs, notamment les freins et contrepoids au pouvoir politique, et veiller à ce qu'elles puissent fonctionner sans subir de pressions.

- Combler les écarts entre la mise en œuvre de la législation, les pratiques et l'application des normes destinées à lutter contre la corruption.

- Soutenir les organisations de la société civile, qui jouent un rôle de vigie citoyenne, en particulier au niveau local.

- Soutenir les médias libres et indépendants et garantir la sécurité des journalistes afin qu'ils puissent travailler sans faire l'objet d'intimidations ni de harcèlement.

Lors de l'assemblée générale annuelle de Transparency International à Copenhague en novembre 2018, nous avons partagé nos préoccupations sur la situation mondiale actuelle et proposé une résolution sur la protection des journalistes qui a recueilli l'unanimité des votes des sections présentes.

"Nous exhortons les États à protéger la vie, les droits et la liberté de tous les citoyens, en particulier mais non exclusivement des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme, des militants anti-corruption et des lanceurs d'alerte, de demander, recevoir, analyser et publier des informations."

Extrait de la résolution présentée par les sections de Transparency France, Allemagne et Pays-Bas, adoptée par le Mouvement international le 21 Octobre 2018 à Copenhague, Danemark.

QUELQUES EXEMPLES DE NOTRE ENGAGEMENT ET DE NOS SUCCÈS À L'INTERNATIONAL

Open Business - HONDURAS

Le Honduras a perdu plus de 200 millions de dollars en raison de contrats d'énergie solaire non compétitifs, selon une étude réalisée par notre section au Honduras en 2018. Des contrats d'énergie solaire auraient été attribués à des personnes ayant des liens troubles avec la sphère politique et les réseaux de trafic de drogues et n'ayant aucune expérience en énergie solaire. À l'issue de ces études, la section hondurienne a développé un nouvel outil qui vise à faciliter l'identification des marchés publics irréguliers. Il s'agit du «Open Businesses» (Empresas Abiertas), une plate-forme en ligne qui permet aux citoyens d'accéder à plus de 200 000 immatriculations d'entreprises au Honduras et d'identifier leurs partenaires, leurs relations et leurs documents d'enregistrement officiels. Résultat de plus de deux années de travail, cet outil répond à un besoin d'accès à l'information, auparavant uniquement accessible via des requêtes individuelles et onéreuses.

Objectif 16 des Objectifs de Développement Durable - BENIN

En collaboration avec Transparency au Chili, en Hongrie, aux Bahamas, au Liban, au Nigéria et au Sri Lanka, Transparency Bénin a présenté son rapport intermédiaire sur la mise en œuvre de l'ODD 16, qui vise à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes, d'assurer l'accès de tous à la justice et de mettre en place des institutions efficaces, responsables et ouvertes. Transparency Bénin a participé à l'élaboration du programme national pour les objectifs de développement durable dans le cadre d'un processus participatif et inclusif réunissant toutes les parties prenantes concernées.

Lutter pour plus de justice - UKRAINE

En 2018, ce fut le 5e anniversaire de la Révolution de Maïdan. La société civile ukrainienne, à l'origine de changements profonds dans différents secteurs, notamment la lutte contre la corruption, voit ses actions en faveur d'une transformation démocratique entravées. Près de 40 attaques contre des militants ont eu lieu au cours des 12 derniers mois. Certaines tentatives d'assassinat se sont soldées par des morts, comme l'attaque à l'acide sur Kateryna Handziuk. Transparency Ukraine ainsi que d'autres représentants de la société civile ont exigé que les coupables soient poursuivis et que toute la lumière soit faite, à travers des enquêtes indépendantes, pour que justice soit rendue. La section ukrainienne interpelle constamment les acteurs internationaux de premier plan, dont la chancelière allemande Angela Merkel et le commissaire Johannes Hahn, pour obtenir soutien et appui dans leurs efforts pour rendre justice aux victimes.



En novembre 2018, Transparency Ukraine a rencontré la Chancelière Angela Merkel lors de son passage dans le pays.

QUELQUES CHIFFRES



STABILISATION DU NOMBRE
D'ADHÉRENTS, SOIT
255
EN 2018



HAUSSE DU TAUX DE
RENOUVELLEMENT DES
ADHÉSIONS À
53%



171
RENOUVELLEMENTS SUR 256
COTISANTS EN 2017

UNE SECTION FRANÇAISE MOBILISÉE

Une équipe renforcée

En 2018, deux collaborateurs ont quitté Transparency France et rejoint des acteurs de la solidarité de premier plan après de nombreuses années passées auprès de notre section. Julian Névo et Baptiste Pécriaux avaient ainsi contribué à consolider les relations avec les donateurs et les adhérents mais également animé le réseau de partenaires du secteur privé. Tout en regrettant leur départ, nous n'avons pas manqué de saluer leur contribution à la réalisation de nos objectifs et nous avons eu la chance et le plaisir d'accueillir deux nouvelles collègues : Laurence Fabre et Cynthia Rocamora.

Le développement de la section française s'est poursuivi avec le recrutement de Léopold Jacquin et Sara Brimbeuf en 2018, pour renforcer le pôle accompagnement des acteurs publics locaux mais également notre plaidoyer sur la restitution des avoirs aux populations victimes. Côté collectivités, cela a permis à Transparency France de lancer son Forum des Collectivités Engagées, publier son guide de l'élu local et adopter un programme de travail pour l'année 2019. Côté plaidoyer sur la restitution des avoirs, en novembre 2018, une proposition de loi inspirée de notre rapport sur la restitution des avoirs est déposée par le Sénateur Jean-Pierre Sueur et soutenue par 347 sénateurs du groupe socialiste et républicain. C'est désormais une équipe de 9 permanents, appuyée par des élèves-avocats et stagiaires, soutenue par près de 300 adhérents et 50 bénévoles actifs qui contribue efficacement à la réalisation d'avancées concrètes dans la lutte anticorruption.



L'équipe en juin 2018.

Des administrateurs mobilisés

Le Conseil d'administration tout comme le Bureau se sont réunis 9 fois en 2018, dont une fois en séminaire stratégique.

L'association peut compter sur des administrateurs particulièrement mobilisés. La fréquence des réunions et les taux de participation témoignent du fort engagement de nos administrateurs dans les travaux de Transparency France. En mai 2018, l'Assemblée générale a permis de présenter les axes stratégiques de Transparency France et de valider la proposition du conseil d'élire Jean Pierre Zanoto et Daniel Boy, administrateurs de l'association.

Un mouvement général vers une plus grande redevabilité et transparence des acteurs politiques et économiques se confirme. Qu'il s'agisse d'évolutions réglementaires, ou de bonnes pratiques, ce changement de culture et ces nouvelles exigences touchent également le secteur associatif.

Notre transparence

Transparency France s'efforce d'incarner son rôle précurseur en terme de redevabilité et de transparence, à travers notamment :

- la publication de données utiles sur son site web : données financières, données sur le lobbying¹⁰, déclarations d'intérêts des administrateurs ou encore rapports d'activités

- la conformité aux nouvelles règles touchant les acteurs associatifs : référent déontologue, procédure d'alerte interne et publication au registre des représentants d'intérêts auprès de la Commission européenne¹¹ ou de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique¹²
- l'adoption de bonnes pratiques et la création d'outils pour aller plus loin que les seules mesures réglementaires : comme LobbyCal qui permet de faire la transparence sur nos rendez-vous avec les décideurs publics, mais également sur les positions transmises.

Taux de participation pour le conseil

65%
EN 2018

69%
EN 2017

Taux de participation pour le bureau

90%
EN 2018

77%
EN 2017

10. <https://transparency-france.org/lagenda-de-nos-rencontres/>

11. <http://ec.europa.eu/transparencyregister/public/consultation/displaylobbyist.do?id=501222919-71>

12. <https://www.hatvp.fr/fiche-organisation/?organisation=425138393>



LES COTISATIONS DES MEMBRES CONSTITUENT LA PRINCIPALE SOURCE DE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION. NOUS N'ACCEPTONS QUE DES SOUTIENS QUI NE COMPROMETTENT PAS NOTRE APTITUDE À EXAMINER LES PROBLÈMES LIBREMENT, EN PROFONDEUR ET OBJECTIVEMENT.

Le principal poste de dépense est constitué par les salaires et charges sociales de l'équipe permanente. L'intégralité des actions auxquelles, aux côtés des membres bénévoles, l'équipe permanente contribue ou qu'elle coordonne, est détaillée dans ce rapport moral annuel. Conformément à la politique de Transparency International, Transparency France fait certifier ses comptes annuels par un commissaire aux comptes. Les données financières de notre association sont actualisées tous les ans après l'assemblée générale annuelle et mises en ligne sur notre site web où figurent pour chaque année : les informations financières (synthèse), le compte d'emploi des ressources, le rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes (dont bilan et comptes de résultat) ainsi qu'une analyse comparative des années précédentes.

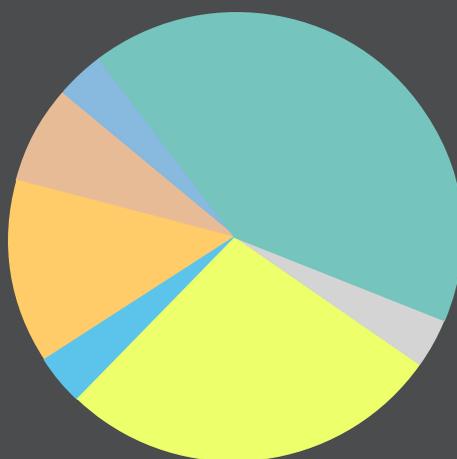
Recettes 2018

Produits financiers et divers:
3,38 %

Prestations de services :
7,05 %

Subventions/Fondations :
13,20 %

Adhésion Forum
Collectivités : 3,79 %



Cotisations personnes
morales: 41,56%

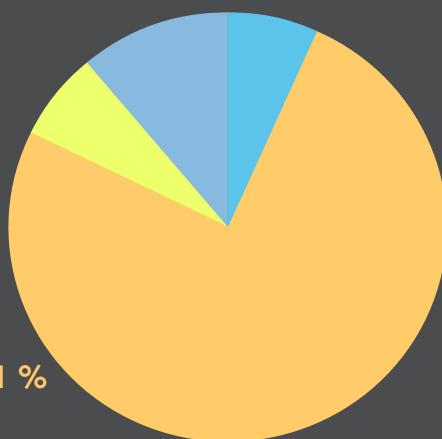
Cotisations personnes
physiques : 3,55 %

Dons : 27,47 %

Dépenses 2018

Loyers et charges: 6,56 %

Charges de personnel : 75,51 %



Autres (honoraires,
taxes, frais de bureau,
déplacements,
comptabilité)
: 11,04 %

Communication: 6,89 %

Ils nous ont apporté leurs soutiens en 2018

Plus de 15 000 : Fondation Adessium (18 000€), BNP (20 000€), Fondation Charles Léopold Mayer (30 000€), L'Oréal (15 000€), Orange (16 000€), Pascal Lamy (20 000€), Pernod-Ricard (15 000€), La Poste (15 000€), SNCF (20 500€), Fondation Un monde par tous (20 000€), Société générale (15 000€).

De 5 000 à 15 000 € : ADP, Engie, Agence Française de Développement, AXA, Carrefour, Coca-Cola Entreprise, Crédit Agricole, EDF, Ernst&Young, Essilor, Française Des Jeux, KPMG, Mairie de Paris, Michelin, RATP, RATP Dev, Renault, Saint-Gobain, Schneider Electric, Suez, Thomson Reuters, Tilder.

Moins de 5000 : Adeltys, Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Espelia, Eurocompliance, OFI MA, Open society initiative, Ville de Cannes, Ville de Grenoble, Ville de Limoges, Ville de Paris, Ville de Toulouse, Ville de Rennes.

Transparency International France

14 passage Dubail - 75 010 Paris

Tél : +33 (0)1 84 16 95 65

Email : contact@transparency-france.org

Web : www.transparency-france.org

Facebook : [TransparencyInternationalFrance](https://www.facebook.com/TransparencyInternationalFrance)

Twitter : [ti_france](https://twitter.com/ti_france)